

AVIS PUBLIC

ARRÊTÉ DE ZONAGE DE BERESFORD

UN AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que la Ville de Belle-Baie a l'intention de modifier son arrêté de zonage, en modifiant la zone R1-1 par une zone R3-1. Les terrains en question portent, en entier, le NID 20888194, et sont situés sur la rue Kent Lodge dans le secteur Beresford. Le but de cette modification est de permettre la construction d'un quatre unités de logements.

Une audience publique, au cours de laquelle seront examinées les objections écrites à la modification proposée, aura lieu le 18 juin 2024 à 18 h 30 à la salle municipale de Petit-Rocher située au 582, rue Principale.

Toutes les objections ou commentaires écrits doivent être adressés à la greffière municipale au 582, rue Principale à Petit-Rocher, E8J 1S5, doivent énoncer les raisons de s'opposer aux arrêtés et être reçus au plus tard le 13 juin à 16 h 30. Quiconque désire défendre les objections écrites ou s'y opposer a le droit d'être entendu au temps et lieu fixés ci-dessus. Toute personne intéressée à consulter l'arrêté peut le faire en se présentant au bureau municipal de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi, à l'adresse indiquée plus haut.